

gation que V. M. contracte d'acquitter les dettes de toutes les communautés. Les inconvéniens en tout genre que nous avons eu l'honneur de présenter à vos yeux, détermineront sans doute V. M. à prendre une nouvelle résolution plus favorable au commerce, & aux différens corps qui l'exercent depuis si long-tems & avec tant de succès. Ce n'est pas, SIRE, que nous cherchions à nous cacher à nous mêmes, qu'il y a des défauts dans la maniere dont les communautés existent aujourd'hui; il n'est point d'institution, point de compagnie, point de corps, en un mot, dans les quels il ne se soit glissé quelque abus. Si leur ancandissement étoit le seul remede, il n'est rien de ce que la prudence humaine a établi qu'on ne dût anéantir; & l'édifice immense de la constitution politique seroit peut-être à reconstruire dans toutes les parties

Mais, SIRE, V. M. elle même ne doit pas l'ignorer, il y a une distance immense entre détruire les abus, & détruire les corps où ces abus peuvent exister. Les communautés d'arts & métiers qu'on a engagé V. M. à supprimer, en sont un exemple frappant. Elles ont été établies comme un remede à de très-grands abus; on leur reproche aujourd'hui d'être devenues la source de plusieurs abus d'un autre genre; elles en conviennent, & la sincérité de cet aveu doit porter V. M. à les réformer & non à les détruire. Il seroit utile, il est même indispensable d'en diminuer le nombre. Il en est dont l'objet est si médiocre, que la liberté entiere y devient en quelque sorte de nécessité. Qu'est-il nécessaire, par exemple, que les bouquetiers fassent un corps assujetti aux réglemens? qu'est-il besoin de statuts pour vendre des fleurs & en former un bouquet? La liberté ne doit-elle pas être l'essence de cette profession? Où seroit le mal quand on supprimeroit les fruitieres? Ne doit-il pas être libre à toutes personnes de vendre les denrées de toute espece, qui ont toujours formé le premier aliment de l'humanité? Il en est d'autres qu'on pourroit réunir; comme les tailleurs & les fripiers; les menuisiers & les ébénistes, les selliers & les